

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉROULEMENT DU PROGRAMME CLINIQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT

Dans le cadre de votre **2ème année de master Droit économique**, vous avez la possibilité de vous engager au sein de la Clinique de l'École de droit. Ainsi, vous pourrez participer, au choix, à l'un des cinq programmes de la clinique : le programme « Responsabilité et Innovation Sociale des Entreprises (RISE), le programme « Human Rights, Economic Development, and Globalization (HEDG), » le programme « Migrations » (Recherche et assistance dans le domaine de l'immigration et de l'asile), le programme « Accès au droit » ou le programme « Justice Environnementale et Transition Ecologique (JETE) ».

La participation à l'un de ces programmes est créditée de **6 ECTS** par semestre et vous permet de recevoir une formation à la fois théorique et pratique organisée de la manière suivante :

1. Au sein de chaque programme, les étudiants sont répartis par équipe sur des projets qui font l'objet de 24 heures de formation/semestre dispensées en classe (cours Clinique HEDG/ RISE/ Migrations/ Accès au droit/JETE) ; le travail pratique sur les projets représente quant à lui au minimum une demi-journée de travail collectif par semaine.
2. Les étudiants sélectionnés pour **RISE** travailleront sur des projets liés à des initiatives en matière de responsabilité et d'innovation sociale, notamment en appui de départements juridiques/RSE/ethics & compliance d'entreprises.
3. Les étudiants sélectionnés pour **Migrations** participeront notamment aux activités d'associations de soutien aux migrants dans le domaine de l'assistance juridique/administrative et mèneront également des projets de recherche empirique.
4. Les étudiants sélectionnés pour **HEDG** travailleront sur des projets visant à élaborer des stratégies judiciaires et extra-judiciaires (recherche et documentation, plaidoyer etc.) afin de remédier à des situations de violation des droits humains par des acteurs de la globalisation et du développement économique. Ils travailleront essentiellement en soutien d'O.N.G.s ou de juristes travaillant sur ces questions, à la fois en France et à l'échelle transnationale.
5. Les étudiants sélectionnés pour **Accès au droit** travailleront sur des projets visant à développer l'autonomie juridique d'individus et de communautés fragiles, souvent placés dans des situations d'exclusion, afin de les aider à faire face aux difficultés juridiques qu'ils rencontrent et à faire valoir leurs droits.
6. Les étudiants sélectionnés pour **JETE** travailleront sur des projets de recherche et/ou de plaidoyers en matière de justice environnementale, ou en collaboration avec des acteurs publics et privés de la transition écologique.
7. Tous seront encadrés par un enseignant ou une équipe enseignante propre à chaque programme, ainsi que par un ou plusieurs tuteurs (professeurs, anciens de la clinique, avocats, juristes, doctorants...) propres à chaque projet.

Le programme Clinique est donc une occasion unique de mettre en pratique vos connaissances tout en contribuant directement à des projets d'intérêt public en relation directe avec des partenaires rigoureusement sélectionnés par le conseil scientifique de la Clinique.

Vous trouverez ci-après les descriptifs des projets présélectionnés par ce conseil scientifique pour l'année 2021-2022 : [LIEN DRIVE VERS LES PROJETS](#)

Nous attirons votre attention sur le fait que les projets présentés ici peuvent évoluer d'ici le lancement de la clinique en septembre.

A titre informatif, vous trouverez également sur les [pages Clinique du site de l'École de droit](#) une présentation des projets sur lesquels les étudiants ont travaillé cette année.

Si vous souhaitez vous porter candidat à l'un des programmes de la Clinique, veuillez noter les informations suivantes:

1. Compte-tenu de l'investissement requis, votre engagement dans la clinique **n'est pas compatible avec un Moot, un projet collectif ou le programme d'initiation à la recherche** (sauf cas exceptionnels, dans la spécialité GGS, d'un PIR étroitement lié à un projet clinique - merci de nous contacter à ce sujet avant de vous porter candidat).
2. Dans un souci de cohérence et afin de vous permettre de mener au mieux les projets que vous seront confiés, **ce cours clinique est étroitement associé à un autre enseignement électif**. Autrement dit, si vous participez à la Clinique, vous devrez suivre un cours de la maquette GGS selon les combinaisons suivantes:
 - Pour le programme **RISE**, **vous devrez suivre** le cours « Globalisation et pluralisme juridique » de Jean-Philippe Robé à l'automne 2021;
 - pour le programme **HEDG**, **vous devrez suivre**, le cours de « Human Rights, inequality and sustainable development » de Jeremy Perelman à l'automne 2021;
 - pour le programme **Migrations**, **vous devrez suivre** le cours de « Droit européen des migrants » de Loïc Azoulai à l'automne 2021;
 - pour le programme **JETE**, **vous devez suivre**, le cours « Droit économique de l'environnement » de Luca d'Ambrosio à l'automne 2021. Il est également conseillé aux étudiants de suivre le cours Global governance of Climate Change d'Alain Pottage à l'automne 2021.
 - pour le programme **Accès au droit**, **vous devez suivre**, le cours « Comparative discrimination law: enforcement and effectiveness in a global world » au printemps 2022.
3. Compte tenu de la nature des projets et des responsabilités qui vous seront confiées, **un investissement annuel est obligatoire**, en outre, vous pourrez être amené(e) à poursuivre ou achever votre travail en mai-juin, une fois vos examens terminés.
4. Le programme HEDG est dispensé en anglais et les projets peuvent se dérouler en anglais ou en français, en fonction de la langue de l'appel à projets.

5. **Dispenses de cours/ateliers:** afin de vous dégager du temps pour travailler sur vos projets, vous bénéficiez, en tant qu'étudiants de la Clinique, de certaines dispenses:
 les étudiants inscrits en GGS suivront un seul atelier durant l'année universitaire
 les étudiants inscrits en EMR sont dispensés d'un électif par semestre
 les étudiants inscrits en CEA, DI et DPE sont dispensés d'électif à l'automne
6. Le projet Clinique sur lequel vous avez travaillé pourra servir de support à votre Grand oral.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir compléter [LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#) **avant le lundi 7 juin à 12h**. Il vous sera demandé de joindre votre CV, une lettre de motivation et de correctement nommer vos fichiers enregistrés au format PDF avec vos NOM et Prénom (Exemple : NOM_Prénom_Lettre de Motivation).

Vous préciserez dans votre lettre :

- *à quel programme clinique vous postulez, UN SEUL PROGRAMME à sélectionner entre HEDG, RISE, JETE, Migrations et Accès au Droit ;*
- *puis au sein du programme que vous avez sélectionné, DEUX PROJETS¹ auxquels vous postulez (par ordre de préférence).*

ATTENTION, cette année encore, certains projets « COMMUNS » sont ouverts dans le cadre de deux programmes cliniques différents, et seront réalisés par des équipes mixtes comprenant des étudiants qui suivent les cours cliniques et corequis respectivement offerts dans ces deux programmes.

Si un tel projet « COMMUN » vous intéresse, vous devez choisir UN SEUL DES DEUX PROGRAMMES cliniques qui offrent ce projet, puis postuler à ce projet à travers votre candidature au programme clinique que vous avez sélectionné (en choix numéro 1 ou 2 par ordre de préférence). Vous ne pouvez donc en aucun cas postuler à deux programmes cliniques différents.

Lien vers le formulaire de candidature :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScSfJsZWt26K6nFWtUniEAyzqrDpHMXJU87zruptc9UF7r2qA/vi ewform>

Lien vers la liste des projets sur Drive :

<https://drive.google.com/drive/folders/1TDttxxRFZcrnzONG6tB5lh5QLdTEHoOT?usp=sharing>

Des entretiens téléphoniques/Zoom seront organisés entre le 14 et le 25 juin 2021. La sélection aura lieu avant les inscriptions pédagogiques. Les critères de cette sélection seront les suivants : motivation, adéquation du profil au projet indiqué et attentes des partenaires.

¹ A titre d'exemple : (1) vous postulez au programme clinique Accès au droit et (2) vous indiquez le projet 'Clinique en ligne' en choix numéro 1 et le projet 'Défenseur des droits' en choix numéro 2 ;

Vous serez informé(e) du projet sur lequel vous êtes affecté(e) dans le courant de l'été. Cette affectation dépendra des préférences indiquées dans votre lettre, de votre profil, des besoins des projets cliniques, et du nécessaire équilibre au sein de chaque équipe.

Contact : clinique.droit@sciencespo.fr